



# BULLETIN COMMUNAL

Numéro 232

Février 2018

## Réunion de Conseil Municipal du 26 Janvier 2018

**PRÉSENTS** : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BOURASSEAU Isabelle, BONNAUD Alain, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FROUIN Lydie, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure

**ABSENTS EXCUSÉS** : FAUCHARD Ghislain qui a donné pouvoir à FROUIN Lydie, FOURNIER Bertrand qui a donné pouvoir à GUILBAUD Hervé, GABORIEAU Jacky qui a donné pouvoir à LUCAS Martine

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : CAUNEAU Hubert



### ❑ Distribution du bulletin communal 2018 :

Subvention aux associations

La subvention versée aux associations qui distribueront le bulletin en 2018 est maintenue à 170€.

Distribution	Association
10-11 février	AFN
10-11 mars	Tennis de table
14-15 avril	MAM
12-13 mai	Comité des fêtes
09-10 juin	Club de l'amitié
14-15 juillet	Familles Rurales
15-16 septembre	OGEC/APEL
13-14 octobre	Chorale Arc en Ciel
10-11 novembre	UCAC
15-16 décembre	La Marche Chauchéenne

### ❑ Ecole primaire privée Pierre Monnereau à Saint André Goule d'Oie

Demande de participation pour l'année 2017/2018

Le Conseil Municipal a décidé de participer aux frais de scolarité de l'école privée « Pierre Monnereau » de Saint André Goule d'Oie à hauteur de 8 775€ pour 15 élèves en classes élémentaires sur les 27 élèves de Chauché scolarisés à Saint André.

### ❑ Ecole privée Notre Dame - Les Essarts

Demande de participation pour une élève en ULIS (\*) Ecole Année 2017/2018

Le Conseil Municipal a décidé de participer aux frais de scolarité de l'école privée Notre Dame de la Commune d'ESSARTS EN BOCAGE à hauteur de 585€ pour un élève.

(\*) Les ULIS Ecole accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'une école, d'une forme ajustée de scolarisation :

*enseignement adapté au sein de l'ULIS Ecole, participation aux actions.*

### ❑ Terrain de Gobia – projet pylône ORANGE

Proposition de bail

Pour une meilleure couverture de réseau sur Chauché, un projet d'implantation d'une antenne Orange est proposé sur le terrain de Gobia (Terrain de VTT). La commune soumettra un projet de bail à ORANGE pour la location de 60 m<sup>2</sup> environ. Le bail serait établi pour une durée de 12 ans, renouvelé par périodes de 6 ans. Le loyer annuel est fixé de la façon suivante :

1<sup>ère</sup> phase allant de la date de signature jusqu'à l'ouverture du chantier : 700 €

2<sup>ème</sup> phase à partir de l'ouverture du chantier : 1700 €.

Il augmentera de 1% à chaque date anniversaire.

### ❑ Restaurant Scolaire – Etude de faisabilité

SYDEV Convention Audit Energétique

Un audit énergétique est envisagé au niveau du restaurant scolaire. Ce diagnostic s'élèvera à 1 495€ HT et sera réalisé par le SYDEV. Le financement sera assuré de la façon suivante :

Financeurs	Taux de participation au coût réel HT
ADEME	50%
SyDEV	30%
Commune de Chauché	20%

### ❑ SyDEV – Eclairage public

Convention pour sécurisation P0013 LA BROSSETTE – Programme de rénovation – Enfouissement des réseaux Rue du Rocher.

☞ Le SYDEV entreprend des travaux de sécurisation du réseau électrique au village de la Brossette. Des fourreaux d'éclairage seront également posés pour les futurs travaux d'éclairage dans le secteur de la Brossette. Le montant des travaux se décompose de

la manière suivante :

Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation demandée à la Commune
2 605 €	3 126 €	2 605 €	50 %	<b>1 302 €</b>

☞ Un programme de rénovation de l'éclairage public était prévu sur 2 années :

2017 : 2 700 € (Rénovation n°2) – non réalisés

2018 : 7 500 € (Rénovation n°3)

Soit **10 200 €**.

Pour préparer le planning des travaux envisagés par la Commune, un nouveau programme de rénovation de l'éclairage public a été expliqué. Le montant des travaux se décompose de la manière suivante :

Montant HT	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation demandée à la Commune
27 000 €	27 000 €	50 %	<b>13 500 €</b>

Pour ces 2 points, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer les conventions et à engager les dépenses si nécessaire, avant le vote du budget.

☞ L'enfouissement des réseaux Rue du Rocher est prévu en 2018, en lien avec l'aménagement du Q.H.E., « Le Hameau des Prés » dont les travaux vont démarrer au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 avec desserte et alimentation électrique par la Rue du Rocher. Le montant prévu était de 100 000 €.

Une nouvelle estimation a été présentée pour ce projet :

Hypothèse « Plafond » : 137 932 €

Hypothèse favorable : 125 872 €

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire et M. DA CRUZ, adjoint à poursuivre les démarches pour programmer et réaliser ces travaux.

#### ☐ Q.H.E Le Hameau des Prés

GRDF Convention de desserte en Gaz Naturel

Après vote à bulletins secrets, le Conseil Municipal propose de desservir en gaz le Lotissement « Le Hameau des Prés ». L'étude est conduite sur l'ensemble du quartier mais la convention interviendra pour la Tranche Ferme de 22 lots. Une communication sera faite auprès des futurs propriétaires.

La commune prend à sa charge le surcoût lié à la surlargeur des tranchées estimé à 6 600€ HT. Les tuyaux et accessoires sont fournis et posés par GRDF qui s'engage à verser à la Commune, une participation financière de 45 € HT par lot.

**La plaquette de communication est disponible en mairie.**

#### ☐ Aménagement de la RD 37 – Etudes d'avant-projet

Budget Général 2018 - Autorisation pour engager des dépenses avant le vote du BP 2018

Le Conseil Municipal :

➔ valide la convention de maîtrise d'oeuvre d'un montant de 3500€ HT. Elle concerne les études d'avant-projet relatives à « l'aménagement de la RD 37 depuis l'entrée de l'agglomération jusqu'au carrefour avec la RD 7. »

➔ autorise M Le Maire à engager les dépenses concernant cette étude.

**DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)** déposée depuis le 15 décembre 2017 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour une propriété sise Rue des rosiers.

**Marchés HT signés** depuis le 18 décembre 2017 :

Date d'attribution ou signature commande	Entreprise ou organisme	Montant HT
18/01/2018	VERRIER Majuscule Perforeleur (Mairie)	169.20
08/01/2018	GRIS HELENE Remplacement moteur Volet Salle 3 SAEC	489.80
09/01/2018	SAS AUBRET Nettoyage intérieur 1 Rue de la Petite Maine	450.00
18/01/2018	PASQUIER Vidange Hydrocurage réseau EP et avaloir	1380.00
18/01/2018	SOFULTRAP Réparation Regard Rue du Centre	780.00

Prochaine séance du Conseil Municipal :

**Vendredi 23 Février 2018 à 20h30.**

#### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.

M. le Maire reçoit le Samedi, de **11h00 à 12h00**, sans rendez-vous.

#### NOUVEAUTÉ POUR LES CYCLISTES !

Des supports pour le stationnement de vélo ont été installés devant la mairie, à l'abribus du parking de la mairie, ainsi qu'au pôle commercial, place des jardins.



## ERRATUM – BULLETIN DE JANVIER 2018

Des erreurs au niveau des horaires du VIVAL se sont glissées dans le bulletin de janvier 2018 et nous nous en excusons.

**Depuis le 1er Février 2018, le commerce VIVAL, sis Allée des Tilleuls, est devenu « Relais Poste. » A noter que certaines opérations financières ne pourront pas être effectuées comme auparavant.**

Nous vous invitons à vous renseigner auprès du VIVAL.

**Les boîtes aux lettres de l'ancienne agence postale seront déplacées à l'intersection de la rue de Grasla et l'allée des tilleuls.**

**Du lundi au vendredi : de 6h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00**

**Le samedi : de 6h30 à 13h00 et de 15h00 à 18h30**

**Le dimanche : de 8h00 à 12h30**



LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS\*

**Besoin d'un médecin ?  
téléphonez !**

**urgence non vitale**  
En semaine  
☎ 02.51.46.55.66

**urgence vitale**  
☎ 15

URGENCE ADOS  
☎ 02.51.46.55.66

URGENCE BOND AIGRIE  
☎ 02.51.46.55.66

\* le soir à partir de 20h, le week-end à partir du samedi midi, les jours fériés et les ponts

### Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

#### Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

## MESSAGES DES ORGANISMES



Notre souhait premier est d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, c'est pourquoi nous préparons dès à présent la rentrée scolaire de 2018-2019. Nous vous informons que tous les enfants nés en 2015 peuvent entrer à l'école toute la journée à partir de septembre 2018 ou courant de l'année scolaire. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone au **02 51 41 82 36** ou bien par mail à l'adresse suivante [ec.st.christophe@wanadoo.fr](mailto:ec.st.christophe@wanadoo.fr)

**[chauche-stchristophe.fr](mailto:ec.st.christophe@wanadoo.fr)**

Au plaisir de nous rencontrer, pour toute l'école, Yann RAGOT, directeur de l'école.

### Direction Générale des Finances Publiques : taxe d'habitation

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**La réforme de la taxe d'habitation entrera en vigueur en 2018. 80 % des foyers en bénéficieront !**

Si vous êtes concerné par la réforme :

**La réforme**

Elle se concrétisera à l'automne 2018 lorsque les usagers recevront leurs avis de TH calculée sur la base de leur déclaration sur les revenus perçus en 2017.

S'ils le souhaitent, les usagers mensualisés éligibles pourront bénéficier de la réforme dès le début de l'année 2018, en modulant ou en suspendant leurs mensualités sans pénalités !

**A savoir :** la réforme ne concerne pas la contribution à l'audiovisuel public.

**RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION ÉTES-VOUS CONCERNÉ ?**

Pour le savoir, rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Le simulateur en ligne permet d'estimer le montant de la taxe d'habitation 2018 pour ensuite ajuster les mensualités prélevées via l'espace personnel sécurisé et bénéficier tout de suite de la baisse (\*). Il n'y aura pas de modification automatique !

Le montant simulé reste indicatif car le montant définitif de la TH 2018 est calculé sur la base des revenus 2017, de ce fait, les dernières mensualités de l'année 2018 seront éventuellement automatiquement recalculées en conséquence.

(\*). Les modifications sont prises en compte pour le mois suivant, sauf pour le mois de janvier, où les modifications faites après le 15 décembre sont prises en compte à partir février.

# Jeunes lycéens étrangers Allemands, Italiens, Mexicains

*cherchent une famille d'accueil*

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Lilian**, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

**Alonso**, jeune mexicain de 16, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Margherita**, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous!**

Renseignements :

Jacques CHEVALLIER – Vendée  
[Jacques.chevalier12@orange.fr](mailto:Jacques.chevalier12@orange.fr)  
02.51.94.41.25 / 06.87.40.38.26

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo  
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14  
[vanessa@cei4vents.com](mailto:vanessa@cei4vents.com)



## MESSAGE D'ASSOCIATION

### BIBLIOTHEQUE « AU PLAISIR DE LIRE »

La bibliothèque de Chauché « **Au Plaisir de Lire** » vous accueille :

-le lundi de 16h30 à 18h00

-le mercredi de 14h30 à 16h30

-le samedi de 10h15 à 12h15.

Depuis le 1er janvier, l'adhésion est gratuite pour tous les chauchéens.

**N'hésitez plus pour venir vous inscrire !**



Distribution du prochain bulletin les 10 et 11 Mars 2018. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail **avant le Samedi 03 Mars 2018**